Nancray Doubs
Tel : 03.81.55.21.66
contact@mairie-nancray25.fr

LA GAZETTE MUNICIPALE

OCTOBRE 2025

L'édito du Maire

Le bâtiment du foot

Ce bâtiment communal, utilisé exclusivement par le Football Club du Premier Plateau, a subi une grave avarie. Un expert nous a récemment indiqué qu'un problème important sur la charpente impose son remplacement intégral. Pour ne pas priver le club de ce lieu d'activité et afin de lui rendre son usage dans les meilleurs délais, la Commune et le club s'associent pour trouver des solutions, notamment financières (15 000 € pour le club ; 35 000 € pour la Commune). Cette belle synergie devrait permettre d'atteindre l'objectif rapidement.

La taxe sur les chemins ruraux

La dernière étape du processus légal a été réalisée. Le conseil municipal a voté la mise en place de cette taxe pour un montant de 20 euros par hectare.
Les chemins ruraux ne sont pas des voiries comme les autres. En effet, contrairement aux voies communales, la Commune ne perçoit pas de financement pour assurer leur entretien. Anciennement dénommés chemins d'exploitation, leur fonction première est de permettre les activités agricoles ou forestières. Le besoin d'entretien est bien réel, il nécessite donc un financement.
La loi prévoit la mise en place d'une taxe répartie selon l'intérêt de chaque propriété aux travaux.
Ce sont donc uniquement les propriétaires des parcelles desservies par ces chemins qui seront soumis à cette taxe. Comme avant 2011, lorsqu'il existait une association foncière qui collectait une taxe auprès des propriétaires afin d'assurer l'entretien de ces voies.

La place de la mairie

Les travaux de réhabilitation ont commencé par le déplacement du monument aux morts. Ce chantier va durer plusieurs mois pendant lesquels il faudra s'adapter au gré des contraintes d'accès. Un sens unique de circulation va rapidement être mis en place. D'ailleurs, à terme, ce sens unique restera en place.

…/…

Comme présenté en réunion publique à l'automne dernier, il s'agira de rentrer sur la place depuis la Grande rue, mais le retour ne sera plus possible sur cette voie fréquentée. Une communication sera réalisée dès que nous aurons tous les éléments.
A terme, nous bénéficierons d'un espace de vie agréable avec un stationnement organisé, des espaces piétonniers, cyclables et végétalisés.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire, Vincent FIÉTIER

Les échos du conseil municipal

Conseil Municipal du jeudi 23 octobre 2025

Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER – Philippe BRECHENMACHER – Vincent FIÉTIER – Annette GIRARDCLOS – Aline GUY-CHAUVILLE – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL –Barbara KURTZMANN – Fabien MULIN – Guy RENOUD – Stéphane SAUCE – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT

Absent-e-s excusé-e-s : Mme Sylvie CATTET – M. François MOREL

Pouvoirs : M. François MOREL à Mme Annette GIRARDCLOS

Secrétaire de séance : Mme Annette GIRARDCLOS

Réfection des vestiaires du club de football :

La toiture est en très mauvais état, elle menace de s'effondrer aussi le bâtiment prend l'eau. Les vestiaires sont donc fermés au public et l'utilisation du terrain par le club est compromise. Il faut donc agir vite.

Il s'agit de remplacer la charpente et la couverture (40 000 € environ) tout en préservant la VMC (entre 2 000 € et 15 000 €).

Il n'existe aucune subvention pour un tel cas, aussi faut-il trouver les fonds :

- La Commune avait déjà prévu un budget pour ce bâtiment, mais bien moindre. Elle devra renoncer à certains travaux cette année.
- Le club a contracté un prêt et mobilisé son public pour pouvoir participer à hauteur de 15 000 €.

Mme Esther VOUILLOT et M. Stéphane SAUCE, membre du club, n'ont pas le droit de participer au débat ni au vote.

Unanimité

Offre de concours du Football Club du Premier Plateau :

Le club de football s'engage à verser 15 000 € pour ces travaux.

Unanimité

Projet de construction de pistes de padel - Avant-projet :

La Commune et le club de tennis souhaiteraient construire des pistes de padel. Ce projet s'élèverait à 512 000 € HT, avec des subventions à hauteur de 340 000 € ainsi qu'une participation du club de 172 000 €.

Après le résultat du marché qui déterminera le coût réel de l'opération et après les élections, le prochain Conseil municipal devra se décider sur deux points :

- Le projet peut-il se concrétiser ?
- La Commune participera-t 'elle au financement pour soutenir le club ?

Unanimité

Salle du Fonteny – Mise à disposition à l'association « Les artistes à la campagne » :

La salle du Fonteny située au rez de cour de la mairie sera mise à la disposition des Artistes à la Campagne pour un atelier chorale.

Unanimité

Instauration de la taxe spéciale pour l'entretien et les travaux des chemins ruraux :

La Commune de Nancray compte 18 km de chemins ruraux. Elle n'est pas obligée de les entretenir, et ne dispose d'aucun financement pour le faire. Depuis 2013, aucuns travaux n'ont été réalisés et plusieurs chemins sont dégradés.

Certains utilisateurs ont interpellé la Commune pour résoudre ce problème. Il s'agit de mettre en place un financement durable pour restaurer ces voies et les maintenir en état.

Comme la loi l'autorise, la Commune envisage d'instaurer une taxe envers les propriétaires de parcelles agricoles desservies par ces chemins.

Il est proposé de fixer cette taxe à 20 €/hectare afin de pourvoir financer un premier programme de réfection des chemins sur 6 ans. Une subvention départementale complètera le financement.

Suite à l'enquête publique du 2 au 17 septembre, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable.

MM. David BOURDIER et Stéphane SAUCE, agriculteurs, n'ont pas le droit de participer au débat ni au vote.

Unanimité

Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2026 :

La forêt communale, d'une surface de 674 hectares, est régie par le régime forestier. Elle est gérée par l'ONF, sous le contrôle du Conseil municipal. Tous les ans, l'ONF conseille la Commune pour les coupes de bois à venir.

Unanimité

Validation des charges définitivement transférées suite aux transferts de compétence intervenus au cours de l'année 2025 :

Les sommes prévues début 2025 sont confirmées en fin d'année

Unanimité

Protection sociale complémentaire :

La Commune participe à la mutuelle des agents (entre 15 € et 30 € par mois en fonction de l'âge).

Unanimité

Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif pour l'année 2024 :

Ces rapports pour l'année 2024 sont disponibles en mairie.

Unanimité

Convention vétérinaire :

La Commune a l'obligation de gérer les animaux trouvés sur la voie publique si leur propriétaire est inconnu. Elle doit également procéder à la stérilisation des chats errants.
Pour ce faire, la Commune va conclure une convention avec la clinique vétérinaire de Saône.

Unanimité

Les informations municipales diverses

11 novembre

La cérémonie de commémoration aura lieu à BOUCLANS à 11 h.

Téléthon

Repas des Aînés

Samedi 6 décembre à 12 h 00, la municipalité et le CCAS auront le plaisir d'accueillir les Nancréennes et les Nancréens de plus de 70 ans, au restaurant du Plateau, pour le traditionnel et convivial repas des aînés.

La vie associative et autres activités

La rentrée du judo club Nancray

Cette nouvelle année 2025-2026 apporte plusieurs nouveautés et quelques défis.

Commençons par les changements au sein du bureau avec deux nouveaux :

David LANTENOIS qui prend le poste de président et Caroline FRACCHIA qui rejoint en tant que trésorière adjointe. Sébastien FAVRE, l'ancien président, reste administrateur pour la passation et pour faire profiter de son expérience à toute l'équipe.
Le reste du bureau se compose comme suit : BARICAULT Florine reprend le poste de communication, DEFRASNE Nathalie devient trésorière, DEVILLERS Charline reste secrétaire et BRUNNER Laurent reste administrateur.

Le premier défi de la rentrée fut la blessure surprise de notre professeur de judo Lukas GOUSSET la veille de la rentrée. Grâce à la mobilisation rapide de la ligue et du département, nous avons pu rencontrer Salim IBRAHIMI, jeune diplômé du PSB, qui a pu assurer la majorité de nos cours de judo et taïso que nous remercions. Son contrat se terminera le 8 novembre, date du tournoi annuel du club. Lukas reprend doucement le chemin des tatamis en assurant le premier stage des vacances de la Toussaint.
Pour la suite, toute l'équipe prépare une nouvelle manifestation à la date du 30 novembre : une bourse au jouet ! Les détails sont dans la nouvelle dédiée.

David LANTENOIS
Président judo club Nancray

Appel à la solidarité pour le FC Premier Plateau

Chers amis, proches, supporters, entreprises et habitants,

Notre club traverse une situation difficile : la toiture de nos vestiaires et de notre salle de réception, situés à Nancray, menace de s'effondrer. Depuis la fin de l'été, ces locaux, pourtant essentiels à la vie du club, sont devenus inaccessibles. Initialement, une remise en état de la toiture était prévue, mais les dégâts se sont révélés bien plus importants : il ne s'agit plus d'une simple rénovation, mais d'une remise à neuf complète.

Vestiaires, salle de réception, 3ème mi-temps, moments de convivialité… Ce lieu est au cœur de la vie sportive et associative, un espace où se créent des souvenirs pour les plus jeunes comme pour les anciens.

Après plusieurs démarches, la commune nous accompagne et a pu débloquer une partie du financement. Mais il nous manque encore 15.000 € pour enfin lancer les travaux et rénover durablement cette toiture.

Les travaux d'éclairage LED du stade, réalisés cet été, étaient prévus de longue date et budgétés en amont. Mais cette problématique urgente de toiture n'avait pas été anticipée dans les plans et représente un coup dur imprévu pour le club…

Nous faisons donc appel à la générosité de tous :

- Particuliers
- Artisans et commerçants locaux
- Entreprises et industries du secteur

CERFA POSSIBLE - plus d'informations en MP

Chaque don, petit ou grand, contribuera à rendre ces locaux de nouveau accessibles et à redonner vie à ce lieu central pour le club.

Nous avons besoin de vous ! Ensemble, mobilisons-nous pour que le FC Premier Plateau puisse continuer à faire vibrer toutes les générations, sur et en dehors du terrain.

https://www.cotizup.com/vestiairesfcpp-nancray

La saison 2025/2026 a bel et bien commencé pour le **Tennis Loisirs Nancray** ! Nous comptons à ce jour 170 adhérents et nous attendons encore les petits retardataires !

Les cours collectifs avec notre prof Leslie DEMILIANI comptent 14 créneaux pour 65 jeunes et 10 créneaux pour 55 adultes ! Sans oublier les 2 créneaux pour nos 6 mini-tennis avec notre nouvelle recrue : Cédric Myotte-Duquet !
Le TLN, c'est aussi de nombreux événements tout au long de l'année :

- en ce moment a lieu notre tournoi interne homologué et la finale aura lieu le 13 décembre
- un tournoi de double mixte sera organisé le 21 février
- le tournoi Seniors commencera le 21 mars 2026 et le tournoi Jeunes aura lieu du 20 au 27 juin 2026 !
- et c'est sans parler de notre tournoi de double familial, l'organisation de TMC pour jeunes et adultes et la traditionnelle fête du tennis prévue cette année le 4 juillet 2026 !

Pour ne rien manquer de nos événements et de la vie du club, nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux :
Facebook : Tennis Loisirs Nancray
Instagram : tennis_loisirs_nancray
Mail : club.tl-nancray@fft.fr
Tel : 03 81 63 03 25

La bibliothèque de Nancray vous invite à une

DEGUSTATION MUSICALE

Mardi 18 novembre à 20h

Jérôme THIEBAUX, musicologue,
vous emmènera
pour un Printemps sur le Danube
à travers les œuvres de
BARTOK, KVORAK et KODALY
Une immersion musicale
en Europe Centrale avec les clés
pour écouter et apprécier ces œuvres !

Ouvert à tous adhérents ou non
Entrée gratuite

Bibliothèque de NANCRAY

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique